

Mieux encadrer l'industrie des FCP

PAR HÉLÈNE GAGNÉ*

Les sociétés des fonds communs, tout comme les investisseurs, bénéficieraient d'un encadrement plus strict de la réglementation. Seules des lois plus sévères pourraient mettre de l'ordre dans l'industrie.

Deux associations canadiennes qui représentent des centaines de milliers d'investisseurs tirent à boulets rouges sur l'industrie des fonds communs de placement (FCP). La Canadian Association of Retired Persons (CARP, qui regroupe plus de 400 000 retraités) et la Small Investor Protection Association (SIPA, qui défend les intérêts des petits investisseurs) ont publié un rapport incendiaire—*Giving Investors a Fair Chance*⁽¹⁾ - sur l'industrie des fonds qui, à leur avis, est minée par des problèmes de gouvernance, charge des frais de gestion exorbitants (rien de nouveau) emploi des pratiques de ventes abusives et profite d'une réglementation déficiente, entre autres. Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour s'inquiéter. Ce cri d'alarme, lancé par ces deux organisations, n'a pas pour but de provoquer la panique chez les investisseurs, mais bien de réformer l'industrie des FCP. Rien de moins. Évidemment, il reste à savoir si elles y parviendront. Souhaitons-le, car l'enjeu est énorme.

Au fil des ans, 10 millions de Canadiens ont investi plus de 400 milliards de dollars dans les FCP, que ce soit dans un régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou à l'extérieur. La CARP et la SIPA ne sont pas les seules à s'en prendre à l'industrie des fonds.

En 2003, le procureur général de l'État de New York, Eliot Spitzer, a enquêté sur les sociétés américaines de fonds communs. Plus de trois milliards de dollars américains ont depuis été versés en guise de règlement, par plus de dix entreprises.

La médiatisation de ce dossier aux États-Unis a créé une forte pression du côté canadien. Se demandant si des pratiques semblables pourraient avoir cours au Canada, certains organismes de réglementation ont décidé d'y voir de plus près. Pourtant, en 1998, le rapport Stromberg (du nom de la commissaire en valeurs mobilières ontarienne) dénonçait déjà le manque de transparence de cette industrie. Mis à part quelques changements apportés aux prospectus et dans la promotion des fonds, la plupart des recommandations contenues dans le rapport Stromberg avaient sombré dans l'oubli. C'était « Business as usual », pourrait-on dire.

L'industrie des fonds communs voudra sûrement oublier l'année 2004. Ce n'est pas qu'elle ait connu des

rendements désolants, au contraire, mais les médias ne lui ont laissé aucun répit. Entre autres, il y a eu le *Globe & Mail* qui publiait, en juin dernier, une série de six articles relatant des cas concrets où les agissements de certains décideurs (gestionnaires et dirigeants de sociétés de fonds communs) ont nui à l'intérêt de leurs actionnaires.

Il faut se demander pourquoi cette industrie est aujourd'hui attaquée de toutes parts, car la situation décriée par les auteurs du rapport n'est pas vraiment nouvelle. Mais il faut dire que les périodes de pertes boursières suscitent toujours des réflexes plus critiques. En fait, les investisseurs tolèrent moins bien les pratiques douteuses et les frais de gestion élevés quand une partie de leur portefeuille est emportée dans la tourmente des marchés boursiers.

En effet, aussi longtemps que la bourse enrichit les investisseurs tout autant que les conseillers, les courtiers et les fabricants de fonds, personne ne trouve à redire. Mais quand le vent tourne, c'est une autre histoire.

Voulant à la fois alerter les investisseurs de ce qui se passe et exercer une pression pour corriger la situation, la CARP et la SIAP ont élaboré 17 recommandations pour réformer l'industrie des fonds communs. Parmi elles : une agence pancanadienne de protection de l'investisseur, un comité consultatif mandaté pour réviser les lois actuelles et en proposer de nouvelles, ainsi que la mise sur pied d'un fond de protection des épargnants.

Plusieurs des recommandations du rapport *Giving Investors A Fair Chance* me laissent toutefois sceptique, particulièrement celles qui ont trait aux nombreux rapports destinés aux investisseurs. En réalité, très peu d'entre eux font leurs devoirs et se donnent la peine de lire les prospectus et les états financiers qu'ils reçoivent. Le feront-ils davantage si ceux-ci sont deux fois plus volumineux ? J'en doute. Malheureusement, il y aura toujours un grand nombre d'investisseurs qui se désintéresseront de leurs placements.

La meilleure protection que l'on puisse offrir aux investisseurs passe par une réglementation stricte de l'industrie des fonds communs, appliquée sans compromis. Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'industrie serait la première à en profiter, car ses clients cesseront de la désertir. +

(1) Publié en octobre 2004. Disponible sur www.50plus.com

*Adm.A., F.Pl. Fin., conseiller en placement (PWL Capital) et auteur du livre *Maximisez votre capital retraite*.

